Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 37 (1892)

Heft: 9

Vereinsnachrichten: Société des officiers de la Confédération suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXVIIº Année.

N° 9.

Septembre 1892.

Société des Officiers de la Confédération suisse.

RÉUNION GÉNÉRALE DE 1892 A GENÈVE

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, page 381, nous donnons aujourd'hui la traduction (libre) du rapport du Jury des travaux sur la II^e question: • Etude des • conséquences tactiques de l'adoption du fusil de petit calibre • et de la poudre sans fumée •. On se rappelle que ce rapport a été lu à l'assemblée des délégués, par M. le colonel d'Elgger, en remplacement de M. le colonel-divisionnaire Schweizer, empêché.

I. Observations générales.

Sur cette II^e question il est parvenu 8 mémoires dont 6 en allemand et 2 en français. Quoique plusieurs d'entr'eux aient de la valeur, aucun n'a paru au jury mériter un premier prix, ce qui s'explique par les cinq motifs généraux comme suit :

- I. Tous les mémoires, ou presque tous à des degrés divers, tendent, par une faiblesse naturelle à l'esprit humain, à exagérer l'importance de leur tâche et la nature même des deux innovations à étudier; en fait, le nouveau suil et la nouvelle poudre ne sont qu'un perfectionnement normal de ce qui existait et se perfectionnait depuis 200 ans, et non des créations nouvelles, comme le surent l'arme à seu remplaçant l'arbalète, et le suil à bayonnette remplaçant la pique.
- II. Conséquemment les mémoires sortent trop du sujet, et plusieurs d'entre les meilleurs soulèvent des problèmes d'organisation, de législation, de grosses réformes budgétaires et de divers ordres que ne comportait point le texte de la question.
- III. Les mémoires, même les plus érudits, tiennent trop de compte, dans leurs citations littéraires et historiques, de quelques récents ouvrages allemands et de leurs imitateurs français, mais pas assez de la tactique anglaise et américaine et de son histoire, bien que ce soit dans la guerre de l'Indépendance sous Washington et dans les guerres d'Espagne et à la bataille de Waterloo sous Wellington qu'on trouve les meilleurs types d'un bon emploi des feux, pouvant encore servir de norme générale aux combats de l'avenir.
 - IV. Les mémoires ne font pas assez ressortir le principe fondamen-

tal que, dans l'emploi des feux, la supériorité appartient, toutes choses égales d'ailleurs, à celui qui peut se procurer la convergence contre la divergence sur tout ou partie d'un front de combat.

V. Par cet oubli du principe fondamental, quelques mémoires se perdent dans des détails oiseux et empiriques, en vue d'améliorer les méthodes de combat, tandis qu'en d'autres points ils avancent cette hérésie que l'augmentation de portée des nouvelles armes a favorisé les positions défensives au détriment de l'offensive, ce qui devient la source de raisonnements et déductions également contestables.

Passant à l'examen de chacun des Mémoires, le rapport continue comme suit :

II. Brève appréciation des divers mémoires.

Le meilleur travail nous paraît être celui sous le motto : Das Wort ist frei, etc.

L'auteur montre une haute culture scientifique et militaire; il a des vues claires qu'il développe avec logique et netteté. Il possède complètement la littérature moderne, toutefois sans y apporter, pour son compte, de nouvelles idées.

Il traite parfaitement ce qui concerne l'artillerie et la cavalerie, ainsi que les relations de l'attaque et de la défense; mais ce qui a trait à l'action combinée des trois armes est trop abrégé et incomplet. En manière de compensation il s'est lancé dans trop de digressions sur les questions d'organisation.

Le jury lui accorde un 2^{me} prix, de 400 francs.

Après ce mémoire viennent, sur la même ligne, les trois mémoires ci-après, qui reçoivent, comme 3^{mes} prix, 200 francs chacun; ils sont sous-classés par a, b, c, comme suit:

a) Mehr Feuer beim Angriff.

L'auteur est certainement un officier habile, expérimenté, à la plume excellente, présentant de clairs résumés.

Il possède bien la littérature moderne, mais il l'apprécie d'une manière trop subjective. Il s'en tient complètement aux formations et règlements existants.

La cavalerie et l'artillerie ont peu de place dans les préoccupations de l'auteur. Peu ou point de vues originales. Longs hors d'œuvres, par exemple sur les retards de fabrication du fusil nouveau modèle, des règlements, etc., de sorte que le thème est traité fort inégalement, tantôt avec trop de détails tantôt avec trop de lacunes.

b) Mit Gott zum Sieg, etc.

Le principal mérite de ce travail se trouve dans quelques vues

originales, qui sont parfois, il est vrai, hasardées ou trop doctrinaires, mais qui dénotent des idées personnelles.

Les feux sont devenus, dès le temps de Frédéric-le-Grand, un facteur décisif, et dès lors toujours en progrès. D'où résultent des formations plus larges, moins profondes et à grandes distances.

Il compte comme perdue la munition des morts et des blessés! Il tient le renforcement de la ligne de feux pour plus difficile et admet le feu en marchant; d'autre part il ne tient pas assez de compte des difficultés du remplacement des munitions. Aux échelons il préfère des appuis latéraux, des ailes avancées. Il condamne la défense et l'attaque de front d'après le système actuel.

c) Ultra posse nemo obligatur.

Travail clair et bien rédigé, soignant spécialement les données techniques et statistiques dans la question du nouveau fusil, et accentuant aussi le facteur du moral de la troupe. Après cela point d'idées nouvelles ou originales. Les manœuvres de paix ne donneraient point de sûres expériences pour la guerre!

Après ces trois travaux ex-æquo le jury accorde une mention honorable avec 100 francs au mémoire:

Wir lieben, etc.

Ce travail est un extrait soigneux et appliqué des brochures récentes sur la question, et témoigne de solides études, mais sans originalité. Les grosses colonnes, qui déjà dans les guerres napoléonniennes, devenaient hors d'usage, doivent disparaître arec les feux actuels. Beaucoup de hors d'œuvres. Bonne rédaction.

Enfin le jury accorde une mention honorable sans gratification au petit travail en forme de lettres dont le motto est: Nouvelles armes toujours le même homme.

Le thêma est traité un peu à la légère avec beaucoup de digressions, mais alertement et avec un bon emploi de la littérature la plus récente. — Cette forme de lettres a pu faciliter à l'auteur l'émission de vues particulières et originales; mais en somme ce genre (malgré Pœnitz et Hohenlohe) ne paraît pas le mieux approprié aux discussions scientifiques.

A propos des Mémoires du général baron de Marbot.

Le rapport que nous publions ici a été lu à l'Assemblée générale de la Société des officiers de la Confédération suisse, le 1^{cr} août, à Genève.